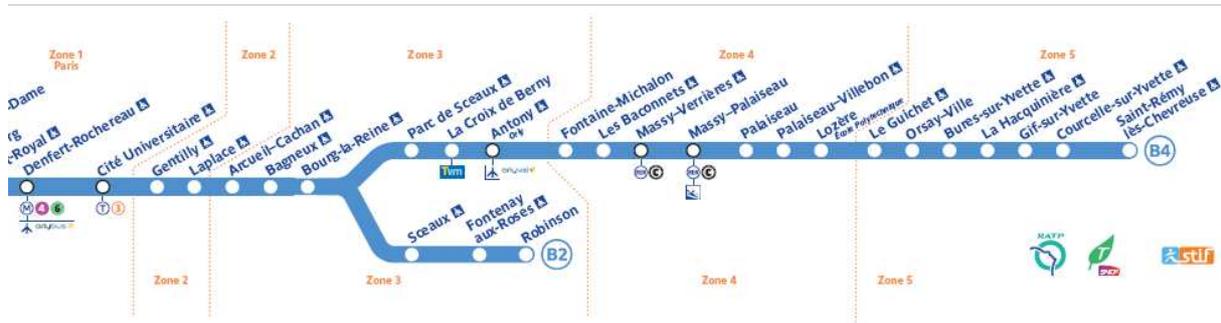


ASSOCIATION « LES VILLES DU RER B SUD »

Contribution par l'Association « Les Villes du RER B Sud » au cahier d'acteur commun aux deux débats publics : projet de réseau de transport public du Grand Paris et projet Arc Express.

Le RER B Sud, un trait d'union indispensable entre le Grand Paris et Arc Express



L'association « Les Villes du RER B Sud »

L'association « Les Villes du RER B Sud », créée en 2010, s'est constituée suite au constat de la dégradation progressive depuis une dizaine d'années de la qualité du service public de transport sur le tronçon du RER B situé au sud de Paris.

La multiplication des dysfonctionnements impacte directement les déplacements personnels et professionnels des usagers toujours plus nombreux. L'accroissement du flux d'usagers est la conséquence :

- d'une part de la densification globale du territoire desservi par la ligne,
- mais également du transfert modal des usagers de la voiture vers les transports en commun.

Le bassin d'habitat regroupe les communes d'Antony, Arcueil, Bagneux, Bourg-la-Reine, Bures-sur-Yvette, Cachan, Champlan, Chateaufort, Chatenay-Malabry, Chatillon, Chevreuse, Chilly-Mazarin, Choisel, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Gentilly, Gif-sur-Yvette, Gometz-la-Ville, Gometz-le-Chatel, l'Hay-les-Roses, Igny, Jouy-en-Josas, le Kremlin Bicêtre, Magny-les-Hameaux, Massy, Montrouge, Orsay, Palaiseau, le Plessis Robinson, Saclay, Saint-Aubin, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Sceaux, Toussus-le-Noble, les Ulis, Vauhallan, Verrières-le-Buisson, Villebon-sur-Yvette, Villejuif, Villiers-le-Bâcle, Wissous. Il représente une population d'environ 750 000 habitants localisée dans les départements de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne et des Yvelines.

Au regard de la perspective d'augmentation conséquente du flux d'usagers, l'association s'est donnée pour objet d'obtenir, dans le cadre d'un travail partenarial avec les acteurs concernés, des engagements concrets du STIF et de la RATP assortis d'un calendrier précis pour une amélioration conséquente et pérenne de la branche Sud de la ligne B du RER, axe structurant majeur et historique du réseau de déplacement francilien.

ASSOCIATION « LES VILLES DU RER B SUD »

Un axe majeur indispensable pour desservir des territoires d'avenir

La partie Sud du RER B dessert une grande partie du territoire couvert par la Vallée Scientifique de la Bièvre (VSB) prolongée par la vallée de Chevreuse incluant le périmètre de l'Opération d'Intérêt National (OIN) de Paris - Saclay.

La Vallée Scientifique de la Bièvre est située dans le faisceau sud ouest francilien de la recherche et de l'innovation et y constitue un maillon central, entre les quartiers universitaires parisiens (5^{ème} et 6^{ème} arrondissements) et les secteurs d'aménagements scientifiques plus récents ou à venir (OIN). Sur sa partie directement desservie par le RER B, elle accueille des **écoles d'enseignement supérieur** (ENS et ESTP de Cachan, École Centrale de Paris à Châtenay-Malabry, EPF-École d'ingénieurs à Sceaux), des **établissements universitaires** (Faculté de pharmacie Paris XI à Châtenay-Malabry, Faculté Jean-Monnet et IUT - Paris XI à Sceaux, IUT de Cachan, Institut des sciences du travail - Paris I à Bourg-la-Reine), des **centres hospitaliers** (Centre chirurgical Marie-Lannelongue au Plessis-Robinson, Fondation Vallée à Gentilly), des **centres de recherche publics** (CEA et IRSN à Fontenay-aux-Roses IRSN, Cemagref à Antony, DGA à Arcueil), des **centres de recherche industriels et des entreprises de haute technologie** (Sanofi-Aventis, Thalès, Air Liquide Medical Systems, MBDA, EADS, LCIE Laboratoire central des industries électriques...).

Par ailleurs, la Vallée Scientifique de la Bièvre est intégrée au cœur de la zone dense de l'agglomération francilienne qui recouvre globalement Paris et les départements de petite couronne parisienne.

De son côté, **le Plateau de Saclay bordé par la Vallée de Chevreuse et son parc naturel régional** est devenu un **grand pôle scientifique européen**, avec notamment l'implantation de l'Université de Paris XI, de Supélec, de Polytechnique, d'HEC, de SupOptique, d'IUT, du CEA (sur le Plateau de Saclay), et de la Vallée de l'optique qui s'étend vers Marcoussis, avec entre autres les établissements de recherche d'Alcatel. Il est en grande partie couvert par le périmètre de l'OIN Paris-Saclay, projet phare du Grand Paris. Le Plateau de Saclay qui va accueillir au cours des prochaines années des dizaines de milliers de chercheurs, d'étudiants, de salariés des entreprises qui seront créées dans le cadre du cluster et de nouveaux habitants qui viendront habiter à proximité de ce pôle majeur de développement économique qu'est le pôle de Saclay, aura besoin d'un réseau de transport performant, à la mesure des ambitions, besoin que le futur réseau de transport public du Grand Paris ne satisfera pas avant une quinzaine d'années. Il est donc absolument indispensable, pour réussir le projet du plateau de Saclay, de donner les moyens au RER de transporter les usagers supplémentaires que générera ce développement.

Une situation particulièrement dégradée

La ligne B transporte 167 millions de voyageurs par an sur le tronçon Gare du Nord – Robinson / Saint-Rémy-lès-Chevreuse, soit une augmentation de plus de 30 % en 10 ans (source AUT). Considérant les projets d'aménagement en lien avec le développement de la Vallée Scientifique de la Bièvre et des dispositifs prévus dans le cadre du Grand Paris, cette forte croissance du trafic devrait se poursuivre dans les prochaines décennies.

Pourtant, depuis plusieurs années, les usagers de la partie Sud du RER B sont confrontés à une très forte diminution de la qualité de service.



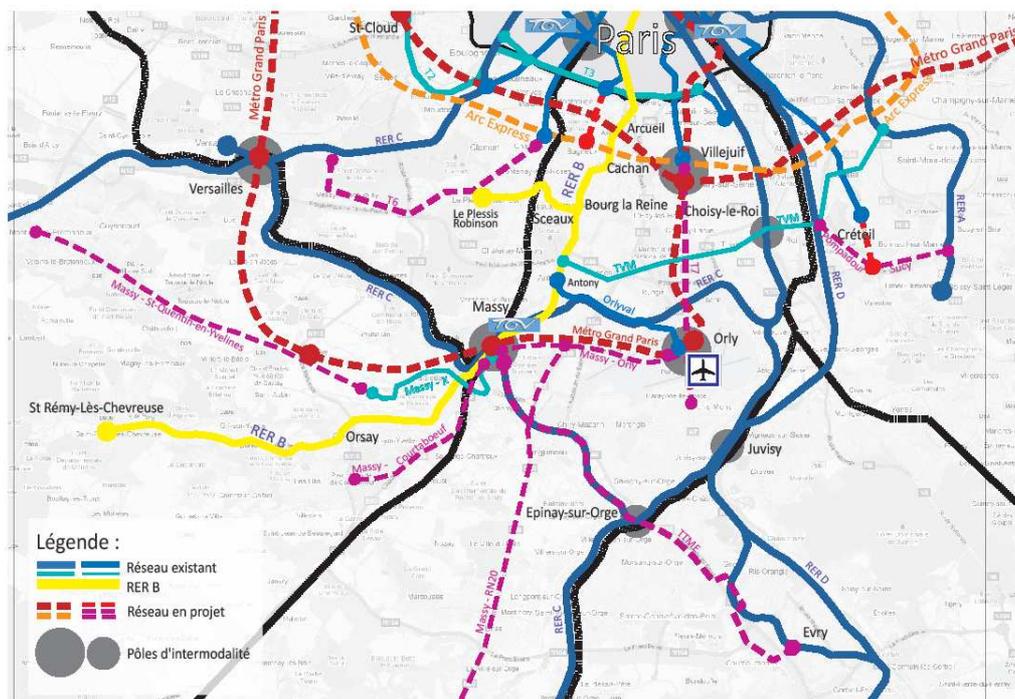
ASSOCIATION « LES VILLES DU RER B SUD »

- D'une part, la saturation de la ligne, la multiplication des dysfonctionnements générateurs de retards ou d'annulation de rotations se traduit aujourd'hui par le fait que la ligne B connaît le taux de régularité le plus bas du réseau RER (78%),
- D'autre part, la vétusté des infrastructures au sol et aériennes, ainsi que la défectuosité de la signalisation contribuent à la dégradation du service,
- Enfin la qualité intérieure très dégradée du matériel roulant n'a pas fait l'objet d'investissement nécessaire depuis plusieurs années. Celle-ci rend les conditions de transports très insatisfaisantes, conditions unanimement reconnues par l'ensemble des associations d'usagers que nous avons pu rencontrer.

Si la mise en place de l'interopérabilité, le programme d'amélioration continu de la ligne et la rénovation des matériels roulants annoncés sur 2011-2013 vont dans le bon sens, ces investissements sont loin d'être suffisants pour différentes raisons :

- Le non traitement du point noir constitué par le tronçon situé entre Gare du Nord et Châtelet-les-Halles est certainement une des principales causes des dysfonctionnements observés.
- Les investissements programmés, à l'exception de la modernisation des rames qui vient d'être annoncée, ne semblent pas se traduire dans les faits, et ne conduisent donc pas à une augmentation des capacités de transport
- Quoiqu'il en soit, ces investissements ne peuvent, à eux-seuls, pallier un sous-investissement chronique long de plusieurs décennies.
- Seule la partie Nord du RER B est concernée par le « plan de mobilisation RER B Nord + » inscrit au contrat de plan Etat-Région visant à favoriser et moderniser les infrastructures dédiées au RER B. La partie Sud n'a pas du tout été prise en compte dans ce plan.
- Un entretien insuffisant, le manque de matériel disponible réduisent la qualité de services aux usagers.

Le RER B, axe structurant des projets Arc Express et du Grand Paris



ASSOCIATION « LES VILLES DU RER B SUD »

Soucieuse d'un développement durable du territoire francilien, l'association « Les Villes du RER B Sud » est favorable aux projets de transports collectifs dont le but est d'offrir une alternative à l'usage de la voiture particulière en assurant une meilleure desserte des zones d'habitat et d'emplois. Ces infrastructures de transports devraient également faciliter les déplacements de banlieue à banlieue et pourraient contribuer au désengorgement du réseau existant.

La rénovation de la ligne B sud a également le gros avantage d'éviter la création de nouvelles emprises et de participer ainsi à la préservation de terres agricoles ou d'espaces verts.

L'association souligne la nécessité d'une desserte fine par maillage avec les lignes radiales, desservant les lieux d'habitation, et les pôles d'emplois, l'aéroport d'Orly, la gare TGV de Massy et tout système complémentaire de rabattement.

L'association attire cependant l'attention de la CNDP sur le calendrier des projets mis en discussion. A ce stade, l'OIN de Paris-Saclay se concrétisera plus rapidement que les nouvelles infrastructures de transport. Ceci fait craindre la poursuite de la montée en charge des transports publics existants, en particulier la ligne B, pourtant déjà saturée.

Le plan de mobilisation des transports franciliens doit intégrer la situation de la ligne sud du RER B. A cet effet, il apparaît impératif qu'une réflexion soit menée dans les meilleurs délais et en amont du déploiement de l'OIN Paris-Saclay et de la montée en puissance des projets de nouvelles infrastructures de transports. Sans un plan de mobilisation pour la ligne Sud du RER B, les interconnexions avec les nouveaux réseaux de transports seront peu opérantes.

Des travaux urgents pour un RER B performant, épine dorsale du Grand Paris et de Arc Express

Pour un bon fonctionnement futur des deux projets (Grand Paris et Arc Express) mis en débat public, l'association « Les Villes du RER B Sud » demande aux acteurs compétents :

- La mise en œuvre d'un programme de modernisation de la ligne B qui lui permette de faire face au développement attendu du pôle de Saclay et auquel ne pourra répondre aucun autre réseau de transport avant une quinzaine d'année.
- La mise en œuvre rapide d'un diagnostic partagé avec les usagers sur le tronçon Sud du RER B et les partenaires institutionnels (Conseil Régional, STIF, Conseils Généraux, RATP, SNCF, RFF)
- L'actualisation du schéma directeur d'amélioration des lignes de RER intégrant la problématique particulière du tronçon Sud du RER B, devant donner lieu à des engagements concrets et opérationnels, notamment en matière d'investissements, en faveur de l'amélioration conséquente de la qualité de service du RER B Sud,
- Le doublement du tunnel entre gare du Nord et Châtelet,
- Le maintien de la branche B2 (Robinson) avec une liaison directe et sans rupture de charge à Bourg-la-Reine.

Contact :

**Siège social : Association Les Villes du RER B Sud – Hôtel de Ville
1 avenue du Général de Gaulle
91300 Massy
Tél : 01 60 13 74 11
Email : associationlesvillesdurerbsud@gmail.com**

Président : Vincent Delahaye – Maire de Massy